

Les femmes dans la profession pharmaceutique au Québec : rupture ou continuité?

Johanne Collin

Volume 5, numéro 2, 1992

Femmes au travail

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057698ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057698ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Collin, J. (1992). Les femmes dans la profession pharmaceutique au Québec :
rupture ou continuité? *Recherches féministes*, 5(2), 31–56.
<https://doi.org/10.7202/057698ar>

Résumé de l'article

La féminisation des professions libérales constitue-t-elle une rupture ou une continuité dans la situation des femmes sur le marché du travail et dans l'ensemble de la société depuis un siècle ? Pour plusieurs, il s'agit là d'une rupture, parce que le phénomène de l'accession des femmes à ces chasses gardées masculines, qui sont aussi des lieux de pouvoir, marque une étape décisive dans l'amélioration de leur position dans la société. Pour d'autres, la féminisation des professions est d'abord liée à leur dévalorisation et à leur dégradation. Le présent article propose de dépasser ces interprétations manichéennes afin d'arriver à une vision plus nuancée et plus complexe du phénomène de la féminisation. C'est par une réflexion sur l'état des recherches, puis par l'analyse circonstanciée d'un cas précis, celui de féminisation de la profession pharmaceutique au Québec, que l'auteure entend y arriver.

Les femmes dans la profession pharmaceutique au Québec : rupture ou continuité ?

Johanne Collin

L'histoire et la sociologie du travail féminin se sont peu intéressées¹, jusqu'ici, à la question particulière de la féminisation des professions libérales². Il est vrai que c'est là, somme toute, un phénomène assez récent, ce qui, pour nombre d'historiens et d'historiennes, peut poser problème ; qui plus est, celui-ci ne touche qu'une faible minorité de femmes. Lorsque cette question est abordée, c'est donc, le plus souvent, comme un phénomène en marge des dynamiques qui sous-tendent l'évolution du travail salarié des femmes au xx^e siècle (Maruani et Nicole 1989 ; Jenson, Hagen et Reddy 1988 ; David 1986 ; Kessler-Harris 1982).

Il faut bien voir, en fait, que le phénomène de l'accession des femmes à ces sphères privilégiées est difficile à concilier avec les principales conclusions tirées de l'analyse de leur travail : la discrimination salariale et la concentration de la main-d'œuvre féminine dans un nombre restreint de secteurs y sont généralement conçues comme des phénomènes récurrents, voire systémiques, qui non seulement se reproduisent, mais tendent à s'amplifier (Jenson, Hagen et Reddy 1988 ; Beechey 1988). Devant de tels constats, la féminisation des professions libérales a donc pu être perçue comme une sorte d'épiphénomène, peu utile finalement pour comprendre les dynamiques qui sous-tendent le maintien des clivages sexuels sur le marché du travail. Un peu comme si la

1. Il est certes difficile d'évaluer la place exacte qu'occupe ce thème dans l'ensemble de la recherche sur le travail de femmes ; nombre d'études sur la féminisation des professions libérales sont encore le fait des femmes exerçant précisément dans ces domaines. Le manque de distance et de perspective en réduisent dès lors très souvent la portée théorique et heuristique.
2. Le terme « professions » désignera tout au long du présent article celles qui ont un statut professionnel légalement reconnu, qui sont organisées sur un mode corporatif et bénéficient d'un monopole de pratique ou, à tout le moins, d'un titre réservé.

féménisation de ces lieux de pouvoir présumés constituait une sorte de perversion, d'anomie (Zaidman 1984).

À y regarder de loin, la présence de plus en plus importante des femmes dans les professions libérales a dès lors donné lieu à des schémas d'interprétation antinomiques. Pour plusieurs, elle représente une victoire décisive des femmes dans leur lutte pour l'accès à l'égalité (Antler 1987 ; Gillett 1981), le début d'un temps nouveau en somme. Pour d'autres, elle constitue plutôt une queue de phénomène : la reproduction des clivages entre hommes et femmes s'y opérerait selon la même logique d'infériorisation que dans les autres secteurs, la féménisation étant alors étroitement associée à la dégradation et à la dévalorisation des professions (Sullerot 1968 ; Carter et Carter 1981). Rupture ou continuité ? Voilà toute la question ! Mais est-ce vraiment en ces termes qu'il faut la poser ?

Dans l'optique de rompre avec des visions triomphalistes ou victimisantes de la situation des femmes, le présent article propose une nouvelle réflexion sur le phénomène de la féménisation des professions à partir de l'étude circonstanciée d'un cas : celui de la pharmacie au Québec. Auparavant toutefois, il convient de revenir sur les analyses portant, d'une part, sur la place des femmes dans les professions masculines et, d'autre part, sur les mécanismes de la féménisation des emplois³. Puiser dans ces champs limitrophes est en effet indispensable pour restituer au phénomène toute sa complexité.

Femmes et professions : de l'illusion à l'illusoire ?

D'une façon schématique, on pourrait dire que le tandem « femmes/professions libérales⁴ » a principalement soulevé jusqu'ici deux types de questionnements : l'un concerne l'accession des « pionnières » à ces chasses gardées masculines et l'autre, l'évaluation de la situation actuelle des femmes au sein de ces professions. Au nombre des « laissées-pour-compte » figurent ainsi les questions concernant l'évolution même du processus de féménisation. Entre l'apparition et la banalisation du phénomène, le développement de la recherche a laissé un vide qu'il importe de combler.

On compte certes des études statistiques sur la question (Bui-Dang Doan et Levy 1964 ; Marshall 1987) ; mais pour minutieuses et fouillées qu'elles soient, celles-ci ne permettent généralement pas de cerner comment s'articule le mouvement de féménisation à l'évolution d'un contexte socio-économique plus

3. Il va de soi que le présent essai critique n'entend pas englober toutes les études sur ces questions mais plutôt dégager des tendances dans l'orientation du questionnement et de la recherche. En outre, notons que la schématisation et le manque de nuances inhérents à ce type de démarche ne rendront pas toujours justice à la valeur de chaque ouvrage pris individuellement.

4. Dans le contexte nord-américain, on peut presque indifféremment parler de professions masculines et de professions libérales, ces dernières étant encore très largement composées d'hommes.

large. Pas davantage d'ailleurs que les études historiques qui ont concentré leur attention sur l'admission des premières femmes dans ces secteurs privilégiés (Joël 1988 ; Gillett 1981). En s'attachant à mettre en évidence les causes et les effets immédiats de la levée des barrières institutionnelles qui, pendant longtemps, avaient empêché les femmes d'accéder aux professions libérales, ces études trahissent en fait une vision trop simple du phénomène de la féminisation. Tout se passe alors comme si l'exclusion des femmes ne tenait qu'à une discrimination arbitraire ; comme si l'équilibre entre les sexes allait se rétablir de lui-même, une fois ces barrières abolies.

Tel n'est pourtant pas le cas. Maintes analyses sociologiques de la position actuelle des femmes dans ces professions masculines en témoignent (Maheux *et al.* 1988 ; Spencer et Podmore 1987 ; Lorber 1984 ; Epstein 1981). À l'optimisme des premières conquêtes succède alors le pessimisme des espoirs déçus : les clivages entre hommes et femmes sont plus que jamais au centre de telles analyses. On constate que les comportements professionnels diffèrent sensiblement suivant le sexe. Les femmes se révèlent très souvent cantonnées dans certaines spécialités et auraient tendance à y être moins « productives » que leurs confrères (elles travaillent moins d'heures par semaine ou encore exercent à temps partiel). Elles sont le plus souvent salariées, même dans les secteurs où domine encore un mode d'exercice libéral et semblent moins mobiles que les hommes. Participant peu aux instances administratives et politiques de leur profession, les femmes se trouvent finalement absentes des postes de pouvoir et de prestige (Descarries-Bélangier 1980).

Pour plusieurs, cette marginalité provient d'une série de facteurs très clairement liés aux attitudes masculines et féminines. Le réseau des liens formels et informels qui modulent les rapports entre les membres d'une même profession y occuperait une place centrale (Slater et Glazer 1987 ; Chester 1985 ; Lorber 1984). Les concepts de mise à l'écart (*personal boycott*) et de parrainage (*sponsorship*) élaborés en sociologie des professions (Freidson 1972) ont été repris dans ces études et désignés comme des mécanismes engendrant une discrimination sexiste à l'intérieur des professions⁵. Les réseaux d'ascension verticale que crée la pratique du parrainage seraient en effet basés sur la reproduction d'une certaine image professionnelle, image à laquelle les femmes ne correspondent ni socialement, ni professionnellement⁶. L'identification à des normes de comportement reconnues comme masculines (l'engagement professionnel qui exclut ou relègue au deuxième plan tout autre investissement familial ou social, la combativité, l'assurance, voire l'infaillibilité à l'égard de la

5. Pour un survol intéressant des principales études sur ce thème, voir Epstein (1988 : chap. 7).

6. Selon Slater et Glazer (1987 : 241) : « The factors related to the creation and distribution of expert knowledge, the overreliance on merit and service as avenues to professional success, the inability to create continuous progeny and the tendency of experts to recruit colleagues similar to themselves have remained firmly in place and have helped shape the asymmetry of male and female professional experience up to the present ».

clientèle, etc.) serait, selon ces auteurs et auteures, particulièrement forte dans les professions libérales. Certaines recherches soulignent en outre que l'absence de femmes dans les échelons supérieurs de ces professions empêche la création de réseaux parallèles d'ascension et de solidarité féminine. L'appartenance au sexe féminin engendrerait, sur cette seule base, des pratiques d'isolement (*personal boycott*) se traduisant par une absence de soutien collégial de la part des confrères (Lorber 1984 ; Spencer et Podmore 1987).

On pointe en outre la multiplicité des attentes (familiales, sociales et professionnelles) auxquelles doivent faire face les femmes. Souvent contradictoires, ces attentes leur imposent la nécessité de faire des choix de carrière et d'établir des priorités de façon à concilier leurs différents rôles. Le cantonnement des femmes dans quelques secteurs de pratique et leur engagement dans certains cheminements de carrière très typés s'expliqueraient donc en partie par ces pressions que ne subissent pas leurs confrères.

L'importance accordée aux éléments d'ordre psychosocial dans plusieurs de ces études comporte cependant un danger : celui de suggérer ou même de tenir pour acquis que les femmes font le choix d'être là où elles sont dans l'échelle hiérarchique des professions de façon à pouvoir concilier leurs rôles divergents. À l'instar des théories libérales du capital humain⁷, une telle approche peut faire peser « l'odieux » de la situation sur les personnes elles-mêmes. Il est pourtant tout aussi plausible d'inverser, comme Lorber le fait, la logique de ce raisonnement :

A woman's choice to devote her energies to her family rather than to her work may be the result, rather than the cause, of her diminished career opportunities, just as her supposed lack of ambition may be the product, not the producer, of her blocked career advancement (1984 : 3-4).

Il faut voir en fait que si nombre de ces travaux ont le mérite de bien mettre en perspective les mécanismes implicites, cachés ou informels qui engendrent et alimentent une discrimination à l'égard des femmes dans ces champs masculins, ils ne rendent que partiellement compte des dynamiques qui contribuent à créer les clivages entre elles et leurs confrères. Ces écarts profonds, qui semblent transcender les frontières et les catégories d'emplois, trouvent dans l'analyse de la féminisation en tant que processus une partie essentielle de leur explication. Et ce, parce qu'une telle analyse impose d'appréhender un phénomène en mutation, en devenir, et d'en repérer les articulations à un plus vaste ensemble : celui de la transformation du travail au xx^e siècle.

7. Pour une discussion sur ce thème, voir en particulier Dex (1985).

La notion de féminisation : du phénomène statistique au processus de transformation

Au-delà du phénomène purement statistique, la notion de féminisation recouvre une réalité plus complexe ; elle doit être comprise comme le processus par lequel un secteur à dominante masculine tend à devenir féminin ; processus, *en somme, par lequel tend à se reproduire la division sociale des sexes*. En comprenant mieux le comment et le pourquoi, les origines et les modalités de la féminisation de certains secteurs, il semble que l'on soit plus à même de saisir les dynamiques qui sous-tendent la reproduction des clivages entre hommes et femmes.

Le simple fait que des femmes accèdent à un fief masculin ne s'avère dès lors pas suffisant pour parler de féminisation⁸. Ce n'est qu'à partir du moment où le mouvement de leur accession à un secteur masculin cesse d'être le cas de quelques femmes isolées pour devenir un phénomène collectif ayant une résonance sociale particulière que l'on parlera ici de féminisation. À partir de là toutefois, le processus est identifiable et susceptible d'être analysé comme tel. Ni le rythme ni les modulations spatiales ou temporelles du mouvement n'en constituent alors les éléments les plus déterminants. Visant à abolir tout parti pris dans l'acception du terme (féminisation comme dynamique d'égalisation, de rattrapage ou de dévalorisation⁹), *une telle définition permet, semble-t-il, de focaliser sur le processus lui-même, sur les composantes de sa mouvance et de ses transformations*.

C'est dans la sphère des études portant sur les mutations du travail au xx^e siècle que s'est, à ce jour, développée la réflexion la plus féconde sur le processus de féminisation. Le monde du travail industriel constitue, il est vrai, un terrain très riche à cet égard puisqu'il se caractérise par une nette sexuation des tâches (Matthaei 1982). Les mouvements de féminisation et de masculinisation y sont fréquents et s'opèrent au rythme des innovations technologiques.

L'industrie du coton au Québec aurait ainsi été, à quelques reprises au tournant du siècle, le théâtre de telles transformations, des vagues successives de mécanisation entraînant tour à tour des mouvements de féminisation et de masculinisation des tâches associées aux différentes étapes de la transformation du coton (Cuthbert-Brant 1986). Cet exemple n'est pas unique. Un tel lien a aussi été mis en évidence dans des analyses portant sur des secteurs aussi divers que celui de l'industrie des métaux en France (Guilbert 1966) ou des télécommunications aux États-Unis (Hacker 1979).

-
8. L'expérience historique a montré qu'il existe parfois des décalages temporels importants entre le moment où les femmes accèdent à un secteur et celui où elles y seront suffisamment nombreuses pour y faire figure de minorité visible. En médecine comme dans la plupart des professions libérales, le phénomène se vérifie couramment.
 9. Voir, à propos des différents usages accordés à la notion de féminisation, Zaidman (1986).

Le recours à une main-d'œuvre féminine serait ainsi associé à des stratégies de rationalisation du travail. Dans l'industrie française des métaux, tout comme dans l'ensemble du secteur industriel québécois, le phénomène apparaît tout à fait visible pour des catégories bien particulières de travaux, qui correspondent en fait à des étapes transitoires dans le processus de rationalisation et de concentration industrielle. La féminisation interviendrait donc à des moments clés de changements dans l'organisation du travail. On a également noté que les tâches féminines étaient souvent destinées à combler les trous de l'automatisation et que les secteurs à fort taux d'emploi féminin sont automatisés plus lentement que les autres. Le faible coût de la main-d'œuvre féminine dans le secteur industriel expliquerait en partie l'utilisation stratégique que les employeurs semblent en faire. La féminisation d'un secteur aurait parfois même servi de support à l'extension du salariat ou de stratégies pour fixer ou infléchir les salaires (Gagnon 1983).

Dans les analyses de ce type, l'hypothèse d'une « gestion » spécifique de la main-d'œuvre féminine constitue une idée-force (Gagnon 1983 ; Huet 1985 ; Hirata et Rogerat 1988). Le courant marxiste aura d'ailleurs été, depuis les années 1970, fort prodigue de ce genre d'interprétation. La thèse de « l'armée de réserve », dans sa version féministe, a ainsi été revue à la lumière de ces réflexions. La fonction d'adaptation quantitative et à court terme aux besoins du système productif que l'on a longtemps associée à la main-d'œuvre féminine (notamment en périodes de crise et de guerre) imputerait au travail des femmes un caractère d'exception qui n'est plus en rapport avec la situation actuelle. Certaines études font donc valoir que c'est la volonté de renouveler les ressources humaines pour induire ou pour accélérer des transformations qui expliquerait désormais ce recours à la main-d'œuvre féminine (Bouillaguet-Bernard et Gauvin-Axel 1981 ; Maruani 1985).

On peut cependant reprocher à ce type d'analyse sa tendance à présenter du phénomène de la féminisation une vision quelque peu désincarnée. L'idée d'une stratégie consciente de gestion de la main-d'œuvre féminine fait ici totalement abstraction des éléments conjoncturels et des actrices et acteurs sociaux engagés dans un tel processus. Or, ces facteurs sont nombreux et leur densité historique, réelle. La rationalité économique sur laquelle reposeraient les pratiques d'embauche des employeurs ne tient pas compte du fait que ces pratiques demeurent tributaires des mentalités et des idéologies propres à un milieu et à une époque donnés. En outre, de telles analyses font oublier que les employeurs ne sont pas seuls en cause ; qu'à des stratégies conscientes ou inconscientes de recours à une main-d'œuvre féminine ont pu s'opposer les résistances d'autres acteurs sociaux¹⁰.

10. Certaines études portant sur l'histoire du travail féminin ont souligné l'importance du rôle joué par les syndicats et la main-d'œuvre ouvrière dans les pratiques de sexuation des emplois. Des recherches ont ainsi montré que des syndicats ou des ouvriers ont très souvent résisté à l'embauche de femmes dans des tâches traditionnellement dévolues aux hommes par crainte de voir les salaires diminués et la qualification menacée. Ces travaux ont par ailleurs démontré que la main-d'œuvre

Les travaux récents portant sur la « construction sociale de la différence » entre des emplois masculins et féminins tendent cependant à mieux cerner les stratégies des différents acteurs et actrices engagées dans ce processus. En se penchant sur l'organisation du travail au sein d'un journal français, Maruani (1989) analyse ainsi le jeu des actrices et des acteurs sociaux qui contribuent au façonnement des différences entre les emplois féminins et masculins. Elle montre, dans ce cas précis, comment les clavistes – qui sont des femmes – et les correcteurs – qui sont majoritairement des hommes – vont être amenés à effectuer les mêmes tâches sous le couvert de salaires, de statuts et de conditions de travail divergents. La notion de construction sociale de la différence lui permet ici d'identifier certains des mécanismes qui contribuent somme toute à recréer une division, plus formelle que réelle, entre des emplois masculins et féminins et à reproduire la marginalité des femmes dans certains secteurs¹¹.

L'existence d'un lien serré entre la féminisation des emplois et leur transformation constitue donc un phénomène réel. Pour l'expliquer, on évoque souvent la rationalité économique liée à l'utilisation d'une main-d'œuvre moins coûteuse que la main-d'œuvre masculine. On avance également que le remplacement des hommes par des femmes s'insère dans une stratégie de renouvellement des ressources en main-d'œuvre, destinée à induire et à accélérer des transformations dans un secteur de travail donné. En fait, toutes les analyses évoquées plus haut partent d'un même postulat : l'affirmation de la spécificité de la main-d'œuvre féminine sur le marché du travail. Cette spécificité historiquement construite¹² expliquerait que le recours aux femmes puisse comporter un tel potentiel de transformations du travail dans un secteur donné.

Le processus de féminisation des professions libérales recèle toutefois un caractère de permanence et de stabilité dont ne peuvent totalement rendre compte ces travaux. C'est qu'en focalisant sur la féminisation ou la masculinisation d'emplois au sein des entreprises, ces études ont comme point d'observation un objet fluide, en proie à de multiples « aller-retour » sur de courtes périodes. Lorsqu'il est question de la féminisation d'un métier ou d'une

féminine peut se concevoir autrement qu'en tant qu'instrument passif des stratégies des employeurs, que les femmes ont su également réagir et s'organiser pour contrer certaines pratiques discriminatoires. Voir les travaux de Kessler-Harris (1982), de Hartmann (1978) et de Fahmy-Eid et Piché (1987).

11. Il faut voir que ce processus de « construction de la différence » s'appuie, le plus souvent, sur un écart déjà apparent dans la formation que reçoivent les hommes et les femmes. La question de l'articulation entre la formation et le marché du travail constitue d'ailleurs un aspect fondamental du processus qui permet une reproduction de la division sociale des sexes.
12. L'ouvrage de Kessler-Harris (1982) montre bien comment s'est peu à peu construite cette marginalité des femmes dans leur rapport au travail salarié. L'auteure analyse comment la convergence de multiples évolutions (l'industrialisation, la syndicalisation des travailleurs et travailleuses, l'élaboration d'une législation sur le travail des femmes et des enfants, etc.) contribue à fixer, dès le tournant du siècle, les limites du recours à la main-d'œuvre féminine et à baliser les frontières du travail salarié des femmes.

profession, le processus implique cependant un changement plus profond dans l'image identitaire et dans les représentations sociales qui lui sont associées ; un tel phénomène se doit dès lors d'être appréhendé « à long terme ». Le cas du travail de bureau est l'un des exemples les plus spectaculaires¹³, aussi convient-il de s'y attarder.

Le sens du changement

La féminisation rapide du travail de bureau depuis le tournant du xix^e siècle est clairement liée, semble-t-il, aux processus de concentration du capital et de rationalisation du travail qui touchent alors le secteur bancaire et industriel, que ce soit en France, en Grande-Bretagne ou en Amérique du Nord. Ce lien ne fait en tout cas aucun doute pour les spécialistes de cette question (Lowe 1987 ; Cohn 1985). La féminisation se pose ici comme l'un des principaux vecteurs de cette « révolution administrative », au même titre que la restructuration de l'organisation du travail et la redéfinition des représentations sociales associées au métier de secrétaire.

Dans ce cas particulier, le processus de féminisation apparaît tributaire d'une série de facteurs économiques, sociaux, idéologiques et organisationnels qui ont fait converger l'offre et la demande d'une main-d'œuvre féminine en ce lieu précis (Lowe 1987). La constitution, au début du siècle, d'un bassin potentiel de main-d'œuvre féminine instruite¹⁴, d'origine sociale assez élevée¹⁵, ne provient certes pas de la révolution administrative ; mais en venant combler une forte demande, elle précipitera des transformations déjà en cours. Le déclenchement de la Première Guerre mondiale, en entraînant par la suite une grave pénurie de main-d'œuvre (masculine), contribue à abolir les dernières résistances des employeurs quant à l'embauche de femmes. Dans ce secteur en pleine expansion, le retour à une économie de paix n'aura alors d'autres

13. Certes, la féminisation du métier d'instituteur constitue également un cas historique intéressant, autant en ce qui concerne le Québec et le Canada que dans une perspective internationale. Les études approfondies de ce cas sont toutefois encore trop peu nombreuses pour nous permettre d'aller plus loin dans l'explication des processus de féminisation. Pour le Canada et le Québec en particulier, voir Danylewycz, Light et Prentice (1983).

14. Les femmes ont accès à l'université depuis la fin du xix^e siècle dans la plupart des sociétés marquées par le phénomène qui nous occupe.

15. Lowe (1987) fait ainsi remarquer que les premières femmes qui ont occupé des emplois dans les bureaux étaient de même origine socio-économique que les hommes qui, au xix^e siècle, travaillaient dans ce secteur. Ce qui n'est plus le cas après 1930. Bien que Lowe ne s'étende pas sur le sujet, on peut penser que, de par leur origine socio-économique, les premières vagues de féminisation ont assuré, d'une certaine façon, la transition et la continuité entre l'ancienne définition du travail de secrétaire et la nouvelle.

incidences que de permettre aux hommes de réintégrer leurs emplois, sans pour autant avoir à refouler les femmes à leur cuisine.

Une multiplicité de facteurs interviennent donc dans la dynamique conduisant à la féminisation d'un secteur donné : ceux-ci vont des éléments d'ordre structurel aux représentations sociales et aux mentalités. Le métier de secrétaire qui, au xix^e siècle, constituait un échelon dans la carrière des administrateurs et des hommes d'affaires, un lieu de formation et d'apprentissage, un tremplin donc, ne renvoie plus par la suite qu'à une catégorie d'emplois subalternes, coupés des lieux de décision et de gestion des entreprises. De fait, on pose généralement comme centrale la dévalorisation qui accompagne le mouvement de féminisation de ce métier. Les salaires connaissent, il est vrai, une diminution relative et demeurent peu élevés tout au long du xx^e siècle (Lowe 1987). La description des tâches, des rôles et des fonctions attribués aux secrétaires et aux commis attestent par ailleurs d'une certaine déqualification. Sur cette base, on parlera volontiers de dégradation et même de prolétarianisation de ce métier nouvellement féminisé¹⁶.

Mais si le cas du travail de bureau constitue l'expression historique et sociale la plus pure du phénomène que l'on cherche ici à saisir, il faut bien voir qu'il demeure différent, à bien des égards, de celui des professions. En effet, le travail de bureau renvoie à de multiples tâches qui se situent explicitement dans une perspective hiérarchique les unes par rapport aux autres et qui requièrent, le plus souvent, une formation différente. La seule question de la formation peut donc constituer, dès le départ, un critère d'acheminement des mains-d'œuvre masculine et féminine vers des catégories différentes d'emplois (Dagenais 1987).

Dans le cas des professions, les conditions d'entrée passent par l'acquisition de titres (et de diplômes) qui supposent, à la base, une même formation pour tous et pour toutes. On peut dès lors avancer que les mécanismes qui ont pour fonction d'engendrer le « triage » de la main-d'œuvre féminine et masculine sont plus diffus et moins visibles. De plus, les professions, en tant qu'occupations aux frontières juridiquement fixées, sont en situation de monopole. Les questions de statut et de prestige y jouent un rôle central dans la mesure où elles justifient les privilèges que les membres d'une profession en tirent et servent souvent d'enjeux dans leurs négociations. Il devient alors hasardeux d'appliquer comme une sorte de « prêt-à-porter » théorique et idéologique un schéma d'analyse du travail qui ne convient pas nécessairement ou intégralement au cas des professions. Les débats que soulèvent, en

16. Précisons toutefois que Lowe (1987) se refuse à parler d'une « prolétarianisation » des travailleurs et des travailleuses de bureau. Pour cet auteur, les femmes ne font pas que remplacer les hommes dans les emplois déjà existants ; elles investissent plutôt ce secteur au moyen de nouvelles tâches et de nouveaux types d'emplois créés dans le sillon de la « révolution administrative ». Dès ce moment, et pendant longtemps par la suite, le travail de bureau se posera comme l'un des débouchés les plus intéressants pour les femmes. Une comparaison de l'évolution des salaires féminins dans les différents secteurs en témoigne.

sociologie des professions, les concepts de dégradation et de prolétarianisation témoignent d'ailleurs de ce danger (Derber 1982 ; Saks 1983 ; MacDonald et Ritzer 1988 ; Abbott 1989)¹⁷.

Dans ce champ, la question de l'immunité des professions par rapport aux processus de perte d'autonomie et de dégradation du travail a même donné lieu à des interprétations diamétralement opposées. Dans les recherches les plus « pessimistes », on soutient que les professionnelles et professionnels sont inévitablement appelés à être prolétariés au même titre que les autres travailleurs et travailleuses (McKinlay 1982 ; Larson 1977 ; Oppenheimer 1973). Au fur et à mesure que l'on pénètre plus avant dans la phase monopoliste du développement capitaliste, ce processus tendrait ainsi à s'amplifier. La dépendance grandissante des membres d'une profession à l'égard des nouvelles technologies – en particulier dans le champ des sciences et de la médecine – et le recours à des mécanismes administratifs lourds pour gérer leurs rapports à la clientèle en seraient les signes indéniables. À devoir s'appuyer de plus en plus sur des capitaux extérieurs, et à voir leur indépendance menacée par les structures bureaucratiques qui les emploient, les membres des différents corps professionnels perdraient ainsi l'autonomie qui les distinguait si nettement des occupations « moins nobles ».

Aux yeux de plusieurs cependant (Bell 1976 ; Derber 1982 et 1988 ; Freidson 1986), les professionnelles et les professionnels, même salariés, présentent des différences par rapport aux autres travailleurs et travailleuses¹⁸. La nature ésotérique de leur savoir les met à l'abri – jusqu'à un certain point du moins – des processus de parcellisation et de rationalisation du travail. Non seulement le savoir les soustrait-il à cette dynamique de perte de contrôle, mais il peut leur conférer un pouvoir accru dans l'organisation générale du travail.

Si dans certaines recherches, on a pu, dès lors, suggérer que la féminisation des professions était étroitement associée à leur dégradation et à leur dévalorisation (Carter et Carter 1981 ; Lapidus 1976 ; Sullerot 1968), de telles associations, ou du moins le rapport de causalité qui les relie, se doivent

17. Il est important de noter que la féminisation ne figure pas au nombre des principaux axes de questionnements élaborés en sociologie des professions (Saks 1983 ; Ritzer 1988) ; lorsqu'elle est prise en considération dans les analyses, ce n'est souvent que sous l'angle des problématiques liées à l'hétérogénéisation récente des professions libérales. Davantage perçue comme l'une des manifestations les plus visibles de ce phénomène, elle n'est donc pas considérée comme un processus spécifique, ayant des incidences particulières sur la trajectoire des professions. La notion d'hétérogénéisation, quant à elle, est fréquemment associée à un effritement du contrôle des professions sur le recrutement de leurs membres. L'arrivée des femmes dans les « vieilles professions », tout comme celle d'individus aux origines sociales et ethniques diversifiées, est donc le plus souvent interprétée comme le résultat ou la manifestation d'une perte de pouvoir et d'autonomie de ces professions.

18. Des nuances entre les positions des divers auteurs et auteures doivent bien sûr être apportées. Pour une discussion plus approfondie sur cette question, voir Collin (1991).

toutefois d'être réévaluées. Nombre d'analyses ont trop hâtivement fait leur cette phrase célèbre de l'ouvrage de Sullerot : « une profession qui se fonctionnarise se féminise. Elle gagne en sécurité, perd en prestige et en bénéfices immédiats » (Sullerot 1968 : 287). Non pas que le couple « féminisation/dévalorisation » soit fictif ou encore que celui que forment féminisation et dégradation soit forcément sans fondement, mais chacune de ces associations mérite d'être remise en question à la lumière de cas historiques, concrets et précis.

La féminisation de la profession pharmaceutique : transformations structurelles et mutation d'une identité sociale

La pharmacie se présente comme un cas particulièrement intéressant à cet égard. Elle constitue en effet l'une des professions libérales qui, au Québec, s'est féminisée le plus rapidement. Dès le tournant des années cinquante, l'accession des femmes à cette profession cesse d'être le fait de quelques individus pour devenir un véritable phénomène collectif. Ces années marquent ainsi les prémices du vaste mouvement qui, 30 ans plus tard, aura fait de la pharmacie une profession mixte, où l'effectif étudiant comporte une très forte majorité de femmes (11 p. 100 en 1957, 69 p. 100 en 1987).

Certes, la réforme de l'enseignement supérieur et la démocratisation qu'elle entraîne sont en partie responsables du phénomène. De fait, ces transformations provoquent, à compter du début des années soixante-dix, une hausse sensible de la fréquentation universitaire chez les femmes, notamment dans les facultés professionnelles (Collin 1986). Les étudiantes deviennent alors une « minorité visible » en médecine, en droit, ainsi que parmi les futurs vétérinaires et dentistes. En pharmacie toutefois, elles constitueront, dès 1971, près de la moitié de l'effectif étudiant. Et ce, parce que le processus y est amorcé depuis une bonne dizaine d'années déjà lorsque survient la réforme de l'enseignement supérieur (voir le tableau 1).

Une certaine convergence des transformations structurelles dans le système d'éducation, dans la famille et sur le marché du travail constitue assurément, au tournant des années soixante, la trame générale du processus de féminisation des professions libérales auquel nous assistons actuellement. Mais elle ne suffit pas à expliquer pourquoi des professions se féminisent très rapidement, alors que dans d'autres, le mouvement est à peine perceptible.

Dans le cas de la profession pharmaceutique, un vecteur essentiel du processus est à rechercher dans les modifications profondes qui en marquent l'exercice ; mais c'est également dans le rôle professionnel, les représentations sociales et l'image identitaire du groupe que se jouent les mutations susceptibles d'expliquer sa féminisation.

Tableau 1 : Inscriptions (hommes et femmes) au premier cycle universitaire dans les écoles de pharmacie au Québec, 1947-1948 à 1980-1981

Année	Total	H (N)	F (N)	de F %	Année	Total	H (N)	F (N)	de F %
1947-48	340	318	22	6	1964-65	406	320	86	21
1948-49	419	398	27	6	1965-66	365	284	81	22
1949-50	425	384	41	10	1966-67	362	283	79	22
1950-51	471	440	31	7	1967-68	378	285	93	25
1951-52	448	389	29	6	1968-69	416	298	118	28
1952-53	453	420	33	7	1969-70	393	259	134	34
1953-54	426	394	32	8	1970-71	432	263	169	39
1954-55	397	362	35	9	1971-72	503	276	227	45
1955-56	358	319	39	11	1972-73	673	306	367	55
1956-57	326	289	37	11	1973-74	615	301	314	51
1957-58	288	255	33	11	1974-75	675	323	352	52
1958-59	338	297	41	12	1975-76	733	328	405	55
1959-60	326	285	41	13	1976-77	786	351	435	55
1960-61	400	337	63	16	1977-78	807	343	464	57
1961-62	402	341	61	15	1978-79	801	333	468	58
1962-63	420	342	78	19	1979-80	804	312	492	61
1963-64	444	358	86	19	1980-81	779	281	498	64

Sources : T. M. Ross, *Les effectifs de pharmacie au Canada*. Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1967 ; Bureau fédéral de la statistique, *Relevé de l'enseignement supérieur*, 1re partie : Inscriptions d'automne aux universités et collèges, 1962-1973, cat. 81-204, 1962-1973. Statistiques Canada, *Les statistiques sur l'éducation pour les années soixante-dix*, cat. 81-569.

À partir du repérage d'une discontinuité, celle que représente l'arrivée importante, voire massive, de femmes dans cette profession masculine, les prochaines pages consisteront à analyser « l'événement » selon les multiples dimensions qui le constituent, c'est-à-dire à circonscrire l'étroite imbrication du processus de la féminisation avec celui des autres transformations qui marquent l'évolution de la profession pharmaceutique depuis les années quarante.

L'histoire de cette profession constitue en effet un cas très intéressant, car elle concentre, en un laps de temps relativement court, des transformations de tout ordre dont les conséquences peuvent se rattacher à plusieurs

questionnements. Les phénomènes relatifs à la dévalorisation, à la déqualification et à la dégradation du travail occupent une place centrale dans les questions que soulève son évolution (Collin 1991).

Le xx^e siècle est en effet témoin de l'essor de l'industrie pharmaceutique. La fabrication des médicaments, fonction jadis dévolue aux pharmaciens, est alors progressivement prise en charge par l'industrie. Les spécialités pharmaceutiques et les médicaments brevetés¹⁹ sont désormais préparés en laboratoire et distribués dans les pharmacies sous la forme de produits finis. Même les médicaments d'ordonnance, symbole du savoir propre aux pharmaciens et fruits de leurs savantes manipulations, requerront peu à peu des conditions de fabrication que seuls peuvent offrir les laboratoires industriels des grandes compagnies pharmaceutiques.

En même temps que l'avancement des connaissances scientifiques fait faire à l'arsenal thérapeutique un bond quantitatif et qualitatif considérable, la préparation des médicaments en officine se simplifie donc à l'extrême. Les tâches afférentes à l'exécution des ordonnances médicales deviennent plus techniques, plus morcelées ; elles font, en outre, de moins en moins appel à une expertise concernant les propriétés chimiques et médicinales des substances médicamenteuses²⁰.

Avec les années quarante et la période de l'après-guerre s'ajoutent en outre des bouleversements d'un autre type qui portent atteinte, cette fois-ci, au contexte dans lequel s'insère l'exercice de la pharmacie. Un fort mouvement de concentration du capital commercial se dessine alors, phénomène qui culminera au début des années soixante-dix avec l'essor des chaînes de pharmacies à grande surface²¹.

Entre 1930 et 1960, les transformations qui bouleversent la pratique pharmaceutique entraînent ainsi d'importants décalages, dont le principal demeure sans doute celui qui se crée entre une formation universitaire de plus en plus exigeante et un rôle professionnel qui, progressivement, s'amenuise et se simplifie. Un fossé se creuse également entre le contenu de la formation et les activités auxquelles renvoie l'exercice de la pharmacie. Pendant que l'université continue à former des « spécialistes des médicaments », les dynamiques professionnelles et commerciales transforment peu à peu les pharmaciens et pharmaciennes en de simples commerçants et commerçantes.

19. Les médicaments brevetés sont des préparations pharmaceutiques, à usage interne, dont la composition est secrète et dont le nom ne figure dans aucune pharmacopée.

20. À l'aube de la Seconde Guerre mondiale, la majeure partie des médicaments d'ordonnance sont encore préparés dans l'officine de la pharmacie à partir des entités chimiques de base ; 20 ans plus tard, 90 p. 100 des médicaments sont entièrement fabriqués en usine.

21. Entre 1970 et 1976, une soixantaine de superpharmacies (Jean Coutu, Cumberland, etc.) font leur apparition et viennent concurrencer les quelque 1 200 petites pharmacies déjà existantes ; celles-ci perdent alors 40 p. 100 de leur volume d'affaires au profit des chaînes (Collin 1991 : chap. 3).

À l'aube des années soixante, la plupart d'entre eux consacrent désormais la majeure partie de leur temps de travail à gérer et à administrer un petit commerce spécialisé, où la part des produits non pharmaceutiques occupe une place grandissante²². De plus en plus fréquemment, ils se déchargent de leur rôle professionnel²³ sur les étudiants, les étudiantes et les commis embauchés à peu de frais. Cette pratique contribue grandement à miner leur prestige et leur crédibilité.

La cohésion du groupe passe alors par l'identification à un statut : celui de propriétaire d'une pharmacie. Mais déjà, mille indices permettent de prévoir à plus ou moins long terme la disparition de la petite pharmacie de quartier et l'extension du salariat comme mode de pratique.

L'ensemble de ces bouleversements, auxquels s'ajoute l'intervention de l'État dans le champ de la santé et des services sociaux²⁴, provoque alors une véritable crise au sein de la profession ; crise qui ne se résorbera qu'à la faveur d'une profonde redéfinition du rôle des pharmaciens et des pharmaciennes ainsi que des conditions objectives de leur pratique. Or c'est dans cette conjoncture de bouleversements que s'accélère le processus de féminisation.

On y perçoit *a priori* une trajectoire connue ou à tout le moins prévisible : celle qui va de la reconnaissance, au xix^e siècle, d'un monopole d'exercice²⁵ à une perte progressive de prestige, de crédibilité, d'autonomie²⁶. La redéfinition de la pratique pharmaceutique viendra cependant brouiller, voire intercepter, cette trajectoire, rendant plus complexe et moins prévisible la teneur des rapports qui se nouent entre les divers facteurs de cette évolution.

Une profession en crise

La crise qui s'amorce avec les années soixante comporte en fait plusieurs dimensions. C'est bien sûr une crise économique, puisque la concentration du capital menace la survie même des petites pharmacies de quartier ; c'est également une crise de statut et de prestige, puisque l'État et la société

22. On trouve alors en pharmacie divers produits alimentaires, des vêtements, des jouets et même des sacs de golf et des équipements de camping (Collin 1991 : chap. 3).

23. C'est-à-dire notamment celui de la préparation des ordonnances.

24. Dès le début des années soixante, le gouvernement québécois multiplie les études et les enquêtes sur le champ de la santé en prévision de l'instauration d'un régime d'assurance maladie.

25. C'est en 1870 que la pharmacie se voit octroyer un statut professionnel par l'incorporation de l'Association pharmaceutique de la Province de Québec. En 1875 est votée la première Loi de pharmacie qui consacre le monopole d'exercice des pharmaciens et pharmaciennes.

26. L'autonomie dans le travail des pharmaciennes et des pharmaciens est alors très fortement associée à l'exercice libéral que menace directement l'extension du salariat.

remettent en question le monopole professionnel des pharmaciens et pharmaciennes. Mais il faut voir enfin que le groupe traverse alors une grave crise d'identité, car d'anciennes façons de définir et de percevoir le rôle de ses membres en côtoient de nouvelles qui sont inconciliables avec celles-ci.

L'émergence de l'État-providence dans le champ de la santé et des affaires sociales contribue grandement au malaise que ressent la profession. La prise en charge par l'État de la gestion du système de santé annonce, à plus ou moins long terme, une restructuration complète de ce secteur et une rationalisation des services professionnels (Lesemann 1981). Entre le moment de l'implantation du régime d'assurance hospitalisation en 1961 et celui de l'assurance maladie en 1970, le contexte d'effervescence politique et sociale qui marque la société québécoise interpelle tout particulièrement les professions de la santé. La réforme qui se dessine sera d'autant plus profonde qu'à la restructuration du système de santé succédera celle du système corporatif des professions dans la première moitié de la décennie suivante (Dussault 1988).

À la veille de cette importante réforme, l'anticipation des bouleversements à venir prend pour les pharmaciens et les pharmaciennes une intensité douloureuse. L'implantation d'un régime universel d'accessibilité aux soins de santé se traduira inévitablement par une très forte hausse de la demande pour les services pharmaceutiques. Or la profession est déjà en situation de pénurie relative dans le secteur de la pharmacie de détail. De plus, les pharmaciennes et les pharmaciens ne sont guère nombreux dans les hôpitaux et les établissements industriels. La réforme de la santé accentuera dès lors le problème de pénurie auquel la profession fait déjà face.

La prévision des changements liés à l'implantation d'un régime d'assurance santé suscite, en outre, un profond sentiment d'urgence chez les dirigeants de la corporation : il devient impératif de réformer la profession de l'intérieur avant que l'État ne s'en charge lui-même. Devant une pratique qui, à l'évidence, se doit d'être transformée, devant un rôle professionnel qui se doit d'être redéfini, les instances décisionnelles de la profession souhaitent donc prendre l'initiative du changement plutôt que de remettre entre les mains de l'État le destin de la pharmacie.

Avec comme toile de fond la réforme de la santé et des services sociaux, l'évolution de la profession pharmaceutique dans les années soixante et soixante-dix se déploie sur deux fronts. D'une part, sous l'impulsion de la corporation, elle est marquée par un ambitieux projet de reprofessionnalisation. Il s'agit d'extraire la pharmacie de l'écueil commercial où elle s'est abîmée, de réformer les attitudes mêmes des pharmaciens et des pharmaciennes et de transformer leur image projetée dans l'ensemble de la société. Élaborée à partir d'une réflexion collective sur le concept de « pharmacie clinique²⁷ », une

27. À compter des années soixante, un nouveau concept, celui de « pharmacie clinique » se développe dans le milieu universitaire et donne lieu à une réorientation des programmes de formation. La pharmacie clinique consiste à analyser la médication prescrite et à observer chez les patients et patientes la réponse thérapeutique obtenue. Elle conduit le praticien ou la praticienne à leur communiquer,

nouvelle définition du rôle professionnel des pharmaciens et des pharmaciennes voit ainsi le jour.

D'autre part, la profession évolue pendant ces années vers une transformation radicale des conditions de sa pratique et, en particulier, vers l'essor du salariat. Il faut voir que plusieurs des mesures prônées par le Collège²⁸ auront pour effet d'accélérer le processus de concentration commerciale en augmentant les difficultés économiques des petits pharmaciens et pharmaciennes propriétaires. La corporation interdit notamment diverses pratiques telles que les ventes au rabais et la publicité. Elle impose aux membres de la profession une nouvelle gestion de leur temps et de leur personnel qui tend à neutraliser la plupart des stratégies utilisées jusque-là pour contrer la concurrence des autres commerces.

Ainsi, la redéfinition du rôle professionnel et celle des conditions de la pratique s'alimentent l'une et l'autre, et de la confluence des deux naîtront les conditions propices à la féminisation de la profession.

Le salariat : beaucoup plus qu'une simple transformation des conditions d'exercice

Si à l'aube des années soixante 96 p. 100 de l'ensemble des pharmaciennes et pharmaciens licenciés sont des hommes, pour la plupart propriétaires de pharmacies, en 1987 la situation est tout autre : près de la moitié des membres de la profession sont des femmes et deux sur trois pratiquent désormais à titre de salarié-es (Collin 1991). Il s'avère en fait que le flux de la main-d'œuvre féminine suit fidèlement la trajectoire de l'extension du salariat. En 1961, les pharmaciennes sont surtout concentrées en pharmacie hospitalière, là où se trouve le principal débouché pour une main-d'œuvre

comme les autres professionnels et professionnelles de la santé, les renseignements appropriés concernant les traitements médicamenteux. Les valeurs véhiculées par cette orientation clinique représentent véritablement une nouvelle approche de la pratique pharmaceutique. Pour la première fois, peut-être, l'éthique altruiste de service peut trouver, sans équivoque, une place centrale en pharmacie. Cette nouvelle conception de la pratique élimine toute ambiguïté par rapport au médicament : ce n'est pas une marchandise, mais bien un poison. Sa distribution requiert nécessairement un service d'ordre professionnel : celui de transmettre les renseignements pouvant en permettre une utilisation optimale. Le pharmacien ou la pharmacienne détient en effet les connaissances lui permettant de tirer la plus grande efficacité possible du médicament à partir d'une consommation minimale. Cette orientation clinique prône la vigilance et le contrôle de la consommation des médicaments, tant en hôpital qu'en officine privée, de façon à éliminer les dangers d'intoxication liés aux interactions médicamenteuses et à la surconsommation de médicaments.

28. Le « Collège des pharmaciens de la province de Québec » est à cette époque le nom de la corporation professionnelle.

salariée²⁹. Près de 30 ans plus tard, les femmes sont beaucoup plus nombreuses à exercer en officine, et l'on constate que le salariat s'y est imposé comme mode de pratique (voir le tableau 2). Le mouvement de féminisation aura égalé, en ampleur et en rapidité, celui de l'extension du salariat.

Tableau 2 : La situation des pharmaciennes et des pharmaciens inscrits comme membres actifs à l'Ordre des pharmaciens du Québec, 1987

Nombre	Pharmaciennes			Pharmaciens			Total
	1 528 (40 %)			2 266 (60 %)			3 794 (100 %)
Secteur de pratique	Statut			Statut			Total général
	Propriétaires	Salariées	Total	Propriétaires	Salariés	Total	
Officine	214	876	1090 (71 %)	1023	776	1799	2889 (77 %)
Hôpital	-	384	384 (25 %)	-	312	312 (14 %)	696 (18 %)
Autres*	-	51	51 (4 %)	-	142	142 (6 %)	193 (5 %)
Inconnu	-	-	3	-	-	13	16
Totaux	214 (14%)	1311 (86%)	1528 (100%)	1023 (45%)	1230 (55%)	2266 (100%)	3794

*Autres : Industrie et recherche.

Source : Fichier informatique de l'Ordre des pharmaciens du Québec, 1987.

La féminisation de la pharmacie découle ainsi des transformations profondes qui touchent alors les conditions de la pratique ; mais, en même temps, ce mouvement répond, symbolise et actualise les « nouvelles » valeurs qui émergent au sein de la profession. Il faut voir que l'extension rapide du salariat au sein de cette profession libérale constitue beaucoup plus qu'une

29. Sur à peu près 190 pharmaciennes alors inscrites au Recensement de 1961, 110 exercent dans les hôpitaux et une soixantaine seulement dans les pharmacies de détail ; les autres sont dispersées dans l'enseignement, l'industrie et l'administration publique (Collin 1991 : chap. 6). Cependant, on ne sait pas exactement combien, parmi les soixante qui exercent en officine, sont elles-mêmes propriétaires de leur pharmacie.

simple transformation économique ; le phénomène ouvre une brèche dans le faisceau des valeurs qui prédominaient jusque-là.

Le salariat prend en effet, dans le cas très particulier de la profession pharmaceutique, une signification symbolique dont on ne peut saisir toute la portée sans connaître son histoire. Si à l'aube des années soixante, la majorité des membres de la profession œuvrent dans les pharmacies de détail à titre de propriétaires, leur attachement à ce statut ne tient pas uniquement aux avantages financiers et à l'autonomie qu'il leur procure : c'est toute la cohésion du groupe, le sentiment d'appartenance commune à la profession qui passe par leur identification au titre et à l'état de propriétaire³⁰. Ce statut, rappelons-le, demeure le principal élément leur assurant une continuité et une stabilité devant les bouleversements qui ont altéré leur rôle professionnel et transformé leur rapport aux médicaments. Sous l'effet combiné de la simplification des tâches liées à l'exécution des ordonnances et de la complexification de la gestion de leur commerce, les pharmaciennes et pharmaciens en sont progressivement venus à se définir avant tout comme des gens d'affaires. Des valeurs comme l'entrepreneuriat, l'individualisme et l'autonomie financière sont alors perçues comme indissociables de la définition même de la profession pharmaceutique.

À l'inverse, le salariat s'avère dévalorisant puisqu'il est associé à un statut inférieur, tant financièrement que professionnellement. Peu de pharmaciennes et pharmaciens licenciés exercent en effet en officine sous les « ordres » d'un patron ou d'une patronne. La plupart de ceux et celles qui sont à salaire occupent des postes de gérance de succursales ou de succession. Les pharmaciennes et pharmaciens propriétaires ne peuvent alors compter que sur la main-d'œuvre étudiante ou les services de commis pour se faire seconder derrière l'officine, d'où l'étroite association entre le statut de salarié-e et l'infériorité professionnelle. Les rapports ne s'établissent pas entre pairs ou entre collègues de compétence égale, mais bien entre « maîtres et apprentis », direction et personnel.

Au début des années soixante se profile toutefois un nouvel ordre des choses en pharmacie. La crise de la profession et tout son cortège de remises en question modifient alors assez considérablement la perception que l'on avait jusque-là du statut de propriétaire. Le système de valeurs véhiculées au sein de la profession bascule : en regard du projet de reprofessionnalisation, le statut de propriétaire, ou plutôt le rapport à la pratique qu'il commande, se pose désormais comme une entrave au professionnalisme que l'on veut mettre en

30. Le groupe n'est certes pas homogène. Des disparités importantes de revenus, d'ambition et d'opinion séparent les pharmaciens et pharmaciennes en titre selon que leur exercice de la profession a lieu dans de petites ou de grandes villes, selon leur rôle dans leur communauté, leur âge, etc. Mais la majorité ont en commun d'être en exercice libéral, propriétaires de leur pharmacie ou, à tout le moins, en passe de le devenir. Ceux et celles qui pratiquent dans les autres secteurs (hôpital ou industrie) n'ont pas à s'inscrire au registre de la corporation mais, par conséquent, n'ont pas le titre de pharmacien ou pharmacienne. Pour autant que l'on puisse en juger d'après les statistiques existantes, leur nombre est très peu élevé comparativement aux pharmaciens et pharmaciennes d'officine (Collin 1991 : chap. 6).

avant. Il y a conflit d'intérêts évident, semble-t-il, entre les activités commerciales des pharmaciennes et des pharmaciens propriétaires (publicité tapageuse, offre de primes et de rabais à l'achat de médicaments, etc.) et la nouvelle image que cherche à se donner le groupe. Le salariat semble seul pouvoir garantir le désintéressement du pharmacien ou de la pharmacienne par rapport à la vente des médicaments : en tant que spécialiste en matière de thérapies médicamenteuses, son rôle consiste à informer et à conseiller la patiente ou le patient plutôt que de voir à la rentabilité de la pharmacie. Par conséquent, ce mode d'exercice devient l'un des instruments, voire l'un des supports, du projet de reprofessionnalisation.

Ce n'est toutefois pas sans heurt que pénètrent peu à peu ces nouvelles valeurs au sein du groupe. Les dissensions sont multiples et nombre de pharmaciennes et de pharmaciens se montrent franchement hostiles à la redéfinition d'un rôle et d'un statut qu'ils jugeaient adéquat. Le salariat renvoie donc pendant ces années à une double symbolique. Des représentations antinomiques, contradictoires y cohabitent, révélant l'ampleur de la crise et de la rupture d'identité qui marque alors la profession.

La mécanique de la féminisation

La redéfinition qu'entraîne l'extension du salariat est à ce point importante qu'elle semble avoir contribué à transformer les bases de recrutement de la profession. La pharmacie n'exerce plus le même attrait sur la « clientèle » traditionnellement recrutée dans ses rangs ; mais en rebutant une certaine catégorie de candidats et de candidates, elle contribue à en attirer une autre, composée majoritairement de femmes. À l'aune de l'ensemble des professions libérales, la précocité et l'ampleur du mouvement de féminisation en pharmacie s'expliquent en effet autant par la baisse de l'effectif masculin que par l'afflux de nouvelles candidates (voir le tableau 1)³¹.

Au regard de cette mécanique complexe, qui met en évidence des mouvements opposés d'attraction et de « répulsion », on peut raisonnablement déduire que les femmes décodent autrement les diverses transformations qui marquent la pratique. Les pharmaciennes, parce qu'elles n'ont pas eu l'occasion d'assumer l'identité professionnelle antérieure, ne semblent pas rebutées par la nouvelle définition que tend à se donner la profession. Leur arrivée massive témoigne au contraire d'une certaine adhésion à ces valeurs et au mode d'exercice qu'elles sous-tendent. Il n'est guère

31. Comme le montre bien le tableau 1 sur l'évolution des inscriptions en pharmacie entre 1947 et 1980, on assiste dès la deuxième moitié des années cinquante à une baisse des inscriptions masculines, baisse qui précède en somme l'arrivée massive des femmes dans les facultés de pharmacie. Plusieurs facteurs sont en fait responsables de ces transformations complexes, parmi lesquels il faut noter des modifications dans les conditions d'admission aux études. Pour une analyse plus poussée de ce thème, voir Collin (1991 : chap. 6).

étonnant, dès lors, de constater que les femmes n'investissent pas la pharmacie par l'entremise des places jadis occupées par les hommes, mais plutôt en venant occuper de nouveaux postes créés dans la foulée des transformations qui se produisent.

Une fois amorcé, le processus de féminisation contribue en outre à accélérer la mutation de la profession ; il constitue effectivement l'un des supports importants à l'extension du salariat. Comme ces pharmaciennes ne s'identifient pas nécessairement aux valeurs qui assuraient autrefois la cohésion du groupe, leur arrivée massive a pu contribuer à diluer les résistances internes qu'opposent une partie des pharmaciennes et des pharmaciens déjà établis à des changements qui menacent en fait leurs prérogatives.

Le processus de féminisation de la profession pharmaceutique comporte ainsi plusieurs points de ressemblance avec celui qui marque le travail de bureau au début du xx^e siècle. On constate dans ce secteur, sous l'impulsion de la « révolution administrative », le même contexte de bouleversements profonds. Mais si le processus est semblable, ses conséquences sont quelque peu différentes. La révolution administrative et la restructuration qu'elle entraîne se traduisent par une parcellisation des tâches, une certaine déqualification et une dévalorisation des représentations sociales associées au travail de bureau. Dans le cas de la pharmacie cependant, l'interprétation de son évolution récente n'est pas aussi claire.

À partir des années soixante-dix, en effet, des tendances apparemment contradictoires se côtoient. D'une part, la pharmacie se voit confirmée dans son statut légal de profession à exercice exclusif (suivant les nouveaux barèmes fixés par la réforme du Code des professions) ; mais, d'autre part, son image professionnelle est plus que jamais menacée par la percée fulgurante des chaînes de superpharmacies (Jean Coutu, Pharmaprix, Cumberland, etc.).

Il est dès lors dangereux d'affirmer que les turbulences qui ont secoué la profession durant les années soixante s'apaisent complètement en 1973, lorsqu'une nouvelle Loi sur la pharmacie reconduit les privilèges et le statut professionnel du groupe. En fait, le projet de reprofessionnalisation ne semble pas avoir permis de freiner cette tendance à une dégradation et à une dévaluation de la profession. La commercialisation, encore plus poussée que jadis, d'un nombre grandissant de pharmacies communautaires et le contexte de travail qu'elles offrent aux pharmaciennes et pharmaciens salariés tendraient à confirmer une telle impression. On pourrait alors en conclure que la reconnaissance officielle d'un nouveau rôle professionnel, la révision à la hausse des standards de la formation et l'affirmation du professionnalisme qui ont marqué les dernières décennies n'ont eu pour effet que de creuser davantage le décalage entre le statut professionnel et la réalité du travail auquel renvoie l'exercice de la pharmacie.

On ne peut cependant nier la profondeur des changements qui se sont opérés dans la définition interne de la profession. Indépendamment des effets de la réforme sur la réalité concrète de l'exercice de la pharmacie, de profondes transformations se sont produites alors en ce qui concerne les valeurs véhiculées au sein de la profession. Tout en précipitant, jusqu'à un certain point, l'essor des

chaînes de superpharmacies, le projet de reprofessionnalisation s'est traduit aussi par l'apparition de petites pharmacies qui ne vendent que des médicaments. L'existence de ces pharmacies plus professionnelles découle indéniablement d'un « choix » de pratique, initiative à laquelle auront été amenés des membres de la profession à la faveur de la redéfinition de leur rôle social et professionnel.

Conclusion

Compte tenu de ces effets multiples, le rapport proposé par quelques études entre les phénomènes de féminisation, de dégradation et de dévalorisation du travail professionnel mérite d'être réévalué. Dans le cas précis de la pharmacie, il apparaît évident que ce n'est pas l'arrivée massive des femmes qui provoque ces phénomènes. Si la féminisation est associée à une dévalorisation de la profession, elle n'en est pas la cause mais plutôt le produit. L'amorce du mouvement de féminisation est lié à une certaine « désertion » de l'effectif masculin ; désertion qui découle justement, en partie du moins, de la dévalorisation de plus en plus prégnante de la profession. Par ailleurs, l'extension du salariat, à laquelle est étroitement liée la féminisation, n'est pas simplement l'expression d'une perte de pouvoir et d'autonomie. Le phénomène incarne aussi une nouvelle définition du « professionnalisme » en pharmacie.

En outre, si dans d'autres secteurs de travail, le recours à une main-d'œuvre féminine induit une certaine déqualification – dans la mesure où les employeurs font appel à une main-d'œuvre non qualifiée pour effectuer un travail qui, jadis, exigeait une formation précise –, tel n'est pas le cas en pharmacie. *A contrario*, lorsque les femmes commencent à investir la profession, les exigences de la formation sont plus élevées qu'elles ne l'étaient auparavant. Les conditions d'admission aux études sont plus strictes et les programmes, plus scientifiques. Alors qu'une fraction relativement importante des étudiantes et des étudiants étaient jusque-là admis sur la base de leur expérience pratique³², on les sélectionne désormais à partir de leur dossier scolaire et notamment en fonction de leur excellence dans les matières scientifiques. Enfin, en se dirigeant en grand nombre vers la pharmacie d'hôpital, les pharmaciennes investissent en outre le champ de pratique qui requiert la formation la plus poussée³³.

À l'instar de ce que révèle une étude récente sur la féminisation de la profession d'ingénieur-e en France, il semble que la présence plus affirmée des femmes dans certaines spécialités « peut être attribuée au contenu plus abstrait, plus général, plus scientifique que technique, des études et de la pratique

32. Expérience acquise en travaillant à titre de commis dans une pharmacie pendant un certain nombre d'années.

33. Dès 1962, on crée un diplôme de deuxième cycle en pharmacie d'hôpital, diplôme qui s'impose progressivement comme pré-requis pour exercer en hôpital. Tel n'est pas le cas dans les autres milieux d'exercice de la pharmacie, c'est-à-dire en officine et en industrie.

professionnelle » (Marry 1992 : 363). C'est donc une autre logique qui commande ici le rapport des femmes à la qualification professionnelle.

À la lumière du cas de la pharmacie, le fait de penser la féminisation des professions libérales uniquement en termes de « rupture » ou de « continuité », en référence à des modèles ou à des schémas d'interprétation antinomiques, reviendrait à simplifier et à stigmatiser une réalité complexe et mouvante. Ni triomphe ni défaite, la féminisation des professions libérales appelle, comme phénomène nouveau, des questionnements nouveaux. Si les mouvements de féminisation naissent ou s'accroissent dans les moments de crise, de désorganisation des professions, il faut assurément considérer l'amont et l'aval de l'événement qu'ils incarnent, avec toute l'acuité d'une observation attentive à des phénomènes en évolution et en interaction. Et pour avancer vers une meilleure compréhension du phénomène, on devra multiplier les études de cas qui adoptent une perspective historique.

Compte tenu de l'extrême fluidité des dynamiques professionnelles dans les sociétés industrielles avancées et des mutations sans cesse réactivées par l'avancement technologique et scientifique, il semble que l'on doit appréhender les mouvements de féminisation des professions comme l'indice des transformations profondes, mais également comme des processus engendrant eux-mêmes des transformations. De ce fait, ils devraient désormais faire partie intégrante de la réflexion tant sur le travail des femmes que sur l'avenir du statut professionnel.

Johanne Collin
Université McGill

RÉFÉRENCE

- ABBOTT, Andrew
1989 « The new occupational structure : What are the questions ? », *Work and Occupations*, 16, 3 : 273-291.
- ANTLER, Joyce
1987 *The Educated Woman and Professionalization. The Struggle for a New Feminine Identity, 1890-1920*. New York/Londres, Garland Publishing Inc.
- BEECHY, Véronica
1987 « Rethinking the definition of work », in J. JENSON, E. HAGEN et C. REDDY (dir.), *Feminization of the Labor Force. Paradoxes and Promises*. New York, Oxford University Press : 45-60.
- BELL, Daniel
1976 *The Coming of the Post-Industrial Society*. New York, Basic Books.
- BOUILLAGUET-BERNARD, P., A. Gauvin-Axel, J.L. Outin
1981 *Femmes au travail. Prospérité et crises*. Paris, Economica.

- BUI-DANG DOAN, J., D.R.Levy
 1964 « Les femmes dans la médecine et les professions libérales », *Cahiers de sociologie et de démographie médicales*, 4 : 123-136.
- CARTER, Michael et Suzan Boslego Carter,
 1981 « Women's recent progress in the professions, or women get a ticket to ride after the gravy train has left the Station », *Feminist Studies*, 7, 3 : 477-504.
- CHESTER, Ronald
 1985 *Unequal Access. Women Lawyers in a Changing America*. Massachusetts, Bergin and Garvey Publishers Inc.
- COHN, Samuel Ross
 1985 « Clerical labour intensity and the feminization of clerical labour in Great-Britain, 1857-1937 », *Social Forces*, 63 : 1060-1068.
- COLLIN, Johanne
 1986 « La dynamique des rapports de sexes à l'université, 1940-1980 : une étude de cas », *Histoire sociale/Social History*, 19,38 : 365-385.
 1991 « L'histoire de la profession pharmaceutique au Québec au xx^e siècle : une analyse du rapport entre les transformations de la pratique et la féminisation du corps professionnel ». Thèse de doctorat en histoire, Université du Québec à Montréal.
- CROMPTON, Rosemary et M. Mann (dir.)
 1986 *Gender and Stratification*. Cambridge, Polity Press.
- CUTHBERT-BRANT, Gail
 1986 « The transformation of women's work in the Quebec cotton industry, 1920-50 », in Bryan D. PALMER (dir.), *The Character of Class Struggle*. Toronto, University of Toronto Press : 115-134.
- DAGENAIS, Michèle
 1987 *Division sexuelle du travail en milieu bancaire : Montréal, 1900-1930*. Mémoire de maîtrise en histoire, Université du Québec à Montréal.
- DANYLEWYCZ, M., B. Lightt, A. Prentice
 1983 « The evolution of the sexual division of labour in teaching. A nineteenth-century Ontario and Quebec case study », *Histoire sociale*, 16, 31 : 81-109.
- DAVID, Hélène
 1986 *Femmes et emploi. Le défi de l'égalité*. Montréal, PUQ.
- DERBER, Charles,
 1982 *Professionals as Workers : Mental Labor in Advanced Capitalism*. Boston, G.K. Hall and Co.
- DESCARRIES-BÉLANGER, Francine
 1980 *L'école rose... et les cols roses*. Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin.

- DEX, Shirley
 1985 *The Sexual Division of Work, Conceptual Revolutions in the Social Sciences*. Brighton, Wheatsheaf Books Ltd.
- DUSSAULT, Gilles
 1988 « La régulation des professions sanitaires : l'expérience du Québec », *Sociologie et sociétés*, 20,2 : 125-139.
- EPSTEIN, Cynthia F.
 1971 *Woman's Place : Options and Limits in Professional Careers*. Berkeley, University of California Press.
 1988 *Deceptive Distinctions*. New Haven et Londres, Yale University Press.
- FAHMY-EID, Nadia et Lucie Piché
 1987 *Si le travail m'était conté autrement... Les travailleuses de la CTCC-CSN : quelques fragments d'histoire, 1921-1976*. Montréal, CSN.
- FREIDSON, E.
 1972 *The Profession of Medicine. A Study of the Sociology of Applied Knowledge*. New York, Dodd, Mead & Co.
- FREIDSON, E.
 1986 *Professional Powers*. Chicago, University of Chicago Press.
- GAGNON, Diane
 1986 *La féminisation du marché du travail : une stratégie de la gestion capitaliste de la main-d'œuvre*. Thèse de Doctorat en sociologie, Université de Montréal.
- GILLETT, Margaret
 1981 *We Walked Very Warily. A History of Women at McGill*. Montréal, Eden Press Women's Publications.
- GUILBERT, Madeleine
 1966 *Les fonctions des femmes dans l'industrie*. Paris, Mouton.
- HACKER, Sally
 1979 « Sex stratification, technology and organizational change : A longitudinal study of AT&T », *Social Problems*, 26, 5 : 539-557.
- HIRATA, Hélène et Chantal Rogerat
 1988 « Technologie, qualification et division sexuelle du travail », *Revue française de sociologie*, 29 : 171-192.
- HUET, Maryse
 1985 « La gestion de l'emploi féminin et masculin obéit-elle à des logiques différentes ? », *Les Temps modernes*, 462 : 1343-1359.
- JENSON, Jane, E. Hagen et C. Reddy (dir.)
 1988 *The Feminization of the Labor Force. Paradoxes and Promises*. New York, Oxford University Press.
- JOËL, Constance
 1988 *Les filles d'Esculape. Les femmes à la conquête du pouvoir médical*. Paris, Robert Laffont.

- KANH-HUT, Rachel, A. Kaplan-Daniels et R. Colvard (dir.)
1982 *Women and Work. Problems and Perspectives*. Oxford/ New York, Oxford University Press.
- KESSLER-HARRIS, Alice
1982 *Out to Work, A History of Wage-Earning Women in the United States*. New York, Oxford University Press.
- KRONUS, Carol L.
1981 « Women in pharmacy. Trends, implications and research needs », in A. Wertheimer et M. Smith (dir.), *Pharmacy Practice. Social and Behavioral Aspects*. Baltimore, University Park Press : 61-74.
- LAPIDUS, Gail W.
1976 « Occupational segregation and public policy : A Comparative analysis of American and Soviet patterns », *Signs*, 1, 3, printemps : 119-136.
- LESEMAN, Frédéric
1981 *Du pain et des services. La réforme de la santé et des services sociaux au Québec*. Laval, Éditions coopératives Albert Saint-Martin.
- Les statistiques sur l'éducation pour les années soixante-dix
1979 Statistique Canada.
- LORBER, Judith
1984 *Women Physicians : Careers, Status and Power*. New-York, Tavistock.
- LOWE, Graham S.
1987 *Women in the Administrative Revolution*. Toronto/Buffalo, University of Toronto Press.
- MACDONNALD, Keith et G. Ritzer
1988 « The sociology of professions : Dead or alive », *Work and Occupations*, 15, 3 : 251-272.
- MAHEUX, B., F. Dufort, J. Lambert et M. Berthiaume
1988 « Do female general practitioners have a distinctive type of medical practice ? », *Canadian Medical Association Journal*, 139 : 737-740.
- MARRY, Catherine
1989 « Femmes ingénieurs : une (ir)résistible ascension ? », *Informations sur les sciences sociales*, 28, 2 : 291-334.
- MARSHALL, Katherine
1987 *Qui sont les femmes dans les professions libérales ?* Ottawa, Statistique Canada.
- MARUANI, Margaret et Chantal Nicole
1985 « Quelques réserves sur l'armée de réserve », *Revue française des affaires sociales*, 2 : 23-38.
1989 *Au labeur des dames. Métiers masculins, emplois féminins*. Paris, Syros/Alternatives.

MATTHAEI, Julia A.

1972 *An Economic History of Women in America : Women's Work, the Sexual Division of Labor, and the Development of Capitalism*. New York, Schocken Books.

McKINLAY, John B.

1982 « Toward the proletarianization of physicians », in C. Derber (dir.), *Professionals as Workers : Mental Labor in Advanced Capitalism*. Boston, G.K. Hall and Co. : 38-55.

OPPENHEIMER, Martin

1973 « The proletarianization of the professional », in P. Halmos (dir.), *Professionalization and Social Change*. Keele, University of Keele, Sociological Review Monograph, 20 : 213-228.

PATTERSON, Michelle et Laurie Engelberg

1978 « Women in male-dominated professions », in A. Stromberg et S. Harkess (dir.), *Women Working* (2^e éd.). Mountain View, Mayfield : 266-292.

SAKS, Mike

1983 « Removing the blinkers : A critique of recent contributions to the sociology of professions », *Sociological Review*, 31,1 : 1-21.

SARFATTI-LARSON, Magali

1977 *The Rise of Professionalism. A Sociological Analysis*. Berkeley, University of California Press.

SLATER, M. et P. M. Glazer

1987 *Unequal Colleagues : The Entrance of Women into the Professions 1890-1940*. New Brunswick/Londres, Rutgers University Press.

SPENCER, Ann et David Podmore (dir.)

1987 *In a Man's World. Essays on Women in Male-Dominated Professions*. Londres/New York, Tavistock.

SULLEROT, Evelyne

1968 *Histoire et sociologie du travail féminin*. Paris, Éditions Gonthier.

WALSH, Mary

1977 « Doctors Wanted : No Women Need Apply » : *Sexual Barriers in the Medical Profession, 1835-1975*. New Haven/Londres, Yale University Press.

ZAÏDMAN, Claude

1986 « La notion de féminisation : de la description statistique à l'analyse des comportements », in Nicole Aubert, Eugène Enriquez et Vincent de Gaulejac (dir.), *Le sexe du pouvoir. Femmes, hommes et pouvoirs dans les organisations*. Paris, Desclée de Brouwer : 281-289.